Contenu numérique européen: qualité, accès, utilisation, exploitation, eContentplus. Programme 2005-2008

2004/0025(COD) - 08/10/2004 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

La Commission considère que la position commune reprend en substance les amendements du Parlement et qu'elle ne modifie pas fondamentalement les objectifs ni la portée de sa proposition. Elle propose d'introduire quelques modifications supplémentaires dans la proposition originale, notamment en ce qui concerne le budget alloué pour l'exécution du programme.